

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1891

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

SUCCESSEUR DE FR. GOBBAERTS

Rue de la Limite, 21.

1891

MONNAIES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES

DANS LES

CIMETIÈRES FRANCS D'ÉPRAVE (PROVINCE DE NAMUR).

Dans la *Revue* de l'année dernière (pp. 212 et suiv.), nous avons fait connaître de curieuses monnaies franques découvertes à Éprave. Nous disions que ces pièces avaient probablement été frappées dans la seconde moitié du v^e siècle. C'est encore notre avis, mais il n'est cependant pas impossible qu'elles datent du commencement du vi^e siècle et soient du même âge que les petites monnaies d'argent du cimetière d'Envermeu. M. A. Bequet, qui a suivi, avec soin, les fouilles pratiquées à Éprave, a positivement reconnu que les inhumations franques avaient commencé dans cette localité dès le v^e siècle et que les objets trouvés dans les tombes qui renfermaient ces petites pièces appartiennent aux premiers temps de l'époque mérovingienne (1).

(1) Notre savant collègue M. Alf. Bequet a bien voulu nous écrire ceci : « Une des pièces en argent a été trouvée dans une tombe de femme qui, bien que fouillée autrefois, renfermait encore deux verres, des perles de collier en verroterie et en or. Trois autres pièces

Nous avons encore dit (p. 225) que le cimetière d'Envermeu a fourni quelques triens qui ont certainement été frappés au VI^e ou au commencement du VII^e siècle et nous ajoutions : « Il semble
« qu'à cette époque les cimetières d'Éprave
« fussent déjà abandonnés. L'étendue d'un de ces
« cimetières (celui de la Croix rouge) prouve
« cependant un très long usage. Il faut donc être
« très prudent lorsqu'on cherche à déterminer
« la durée d'un cimetière franc; l'évaluation de
« celle-ci ne peut jamais être qu'approximative. »

Depuis la publication de ces lignes, les fouilles ont été continuées au cimetière de la *Croix rouge* et ont démontré que ce cimetière servait encore aux inhumations pendant le VI^e et même jusqu'au VII^e siècle (1), ayant ainsi une durée à peu près

d'argent proviennent aussi d'une tombe de femme qui contenait un verre, un bracelet en bronze, un plateau en bronze et les restes d'un petit coffret. Ces perles en or, en forme d'olive, ce plateau de bronze et ce coffret sont les seuls indices qui puissent faire remonter ces sépultures à la première époque mérovingienne; on ne les trouve plus à une époque postérieure. ».

(1) Depuis le commencement des fouilles plus de douze cents tombes ont été ouvertes dans le voisinage de l'ancienne forteresse d'Éprave : au cimetière de la Croix rouge, cinq cent vingt-cinq tombes; à côté, sur *le Mont*, trois cents tombes; le reste sur *le Tige* et aux environs. « Comme vous le dites très bien, nous écrit M. Bequet, le cimetière de la Croix rouge servait encore au VII^e siècle; les tombes murées qui renferment de grandes boucles en fer, des poteries noires, des scramasaxes, appartiennent, je crois, à cette époque. Les premières sépultures parmi lesquelles se trouvent bon nombre de tombes à incinération, ont tout un autre mobilier. »

égale à celle du cimetière d'Harmignies, au sud de Mons. Nous avons donc agi sagement en formulant ces réserves au sujet du délaissement du cimetière franc de la *Croix rouge*.

La numismatique est encore venue confirmer les conclusions de l'archéologie. Une petite monnaie d'argent de Théodoric, roi des Goths d'Italie (493-526), imitée des siliques de Justin I^{er}, a été trouvée à la hauteur du ceinturon d'un guerrier franc. Cette pièce a beaucoup circulé avant de venir échouer à Éprave, car son diamètre est fort réduit par l'usure.

Cette monnaie porte au droit le buste de Justin, avec la légende : DNIVSTI....., et au revers, dans une couronne de laurier, le monogramme de Théodoric, surmonté d'une croix.

Cette monnaie n'est point rare ; elle est entièrement semblable à la pièce décrite sous le n^o 7 de la planche XVIII de l'ouvrage de Sabatier sur les monnaies byzantines. Le monogramme est du type de celui qui est figuré au n^o 14 de la planche II du même ouvrage (1).

Dans une autre tombe, à proximité d'un crâne, a été découvert un triens, à fleur de coin, de Justinien (527-566), qui n'est peut-être qu'une imitation servile, faite avec un certain talent, par

(1) Voy. aussi *Traité de numismatique du moyen âge* par ARTHUR ENGEL et SERRURE (Paris 1891), p. 7; pour le prototype de cette monnaie, voy. le numéro 11.

un artiste barbare. Dans ce cas, il est difficile de dire exactement dans quelle région et par quel peuple cette pièce a été frappée. S'il s'agit réellement d'une imitation barbare, il est certain que ce triens appartient au début du monnayage mérovingien et date du vi^e siècle; par son type, il semble provenir d'une ville du bassin du Rhône. Nous ne pouvons en dire plus, puisque la pièce ne porte aucun signe distinctif et que les monnaies officielles de l'empire sont souvent frappées d'une manière si peu soignée qu'elles paraissent sortir d'une officine barbare. Cependant, la raideur du dessin du buste et l'aspect de la *Victoire* du revers donnent à ce triens un caractère que n'ont généralement pas les monnaies fabriquées dans les ateliers impériaux.

Voici la description de ce triens :

Buste diadémé de l'empereur, à droite, couvert du paludamentum et de la cuirasse (toutes les lignes sont raides et peu gracieuses).

Légende : DNIVSTINI — ANVSPFAVC.

Rev. Victoire ailée, la tête tournée à gauche, marchant vers la droite et tenant une couronne dans la main droite et une croix dans la main gauche; au-dessous de cette main, une étoile.

Légende : VICTORIA AVCVSTORVM. En exergue : COMOB.

GEORGES CUMONT.
